

**06 Question de Mme Kattrin Jadin à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, à la Lutte contre la fraude fiscale et à la Politique scientifique, adjointe au ministre des Finances, sur "les déclarations de M. Mettens, président du comité de direction de BELSPO" (n° P0040)**

06.01 Kattrin Jadin (MR): Monsieur le président, madame la secrétaire d'État, quel ne fut pas mon étonnement de lire la presse ces derniers jours, notamment les propos tenus par le président du comité de direction du SPP Politique scientifique, ce qui m'amène à vous interroger aujourd'hui. Il avance comme faisant partie de l'accord de gouvernement une suppression de 130 postes dans son administration. Ces chiffres sont interpellant, d'autant plus que je n'ai pas pu, en lisant l'accord de gouvernement, confirmer ces propos. Je vois en effet un réaménagement prévu pour le département des programmations mais il n'est nullement fait état de suppression de postes.

Ma question est très simple.

Madame la secrétaire d'État, qu'en est-il? Quel est l'agenda de ce réaménagement des services? Quelles en seront les conséquences en matière d'emploi notamment?

06.02 Elke Sleurs, secrétaire d'État: Frau Jadin, ich danke Ihnen für Ihre Frage.

Ces dernières semaines, il y a eu de nombreuses parutions dans la presse, avant même que je puisse déposer ma déclaration de politique générale. C'est pourquoi, l'annonce du président de BELSPO, M. Mettens, est spéculative. En ce qui concerne les 130 licenciements qu'il a annoncés dans les médias et à son propre personnel, je peux dire ce qui suit. Premièrement, j'insiste sur le fait que j'avais espéré que le personnel de BELSPO recevrait un meilleur traitement de la part de M. Mettens. Le personnel est compétent, capable de travailler dur mais souvent mal dirigé et peut-être donc aussi ameuté inutilement. J'accorde toute ma confiance au personnel, en particulier aux scientifiques qui en font partie.

Deuxièmement, ce n'est pas au président de BELSPO d'anticiper une politique qu'il ne connaît pas encore. En tant que haut fonctionnaire, il ne devrait pas adopter de point de vue pouvant être déloyal envers le gouvernement.

Troisièmement, le président de BELSPO a fait en sorte que les services du personnel, le service financier et le service juridique soient entièrement ou partiellement centralisés à BELSPO avenue Louise. Ce n'est pas une entrave à l'efficacité mais une séparation des besoins des établissements scientifiques fédéraux.

Conformément à l'accord gouvernemental, nous allons à nouveau donner à ces établissements leur pleine responsabilité pour intégrer ces fonctions. Nous allons d'ailleurs interroger de manière détaillée tous les établissements pour développer ainsi des solutions dans un esprit constructif.

En résumé, ce n'est pas de cette manière que les 130 membres du personnel vont s'en aller, comme le prétend M. Mettens, mais nous ferons appel au maximum à leur expertise pour les faire travailler dans les établissements concernés.

06.03 Kattrin Jadin (MR): Madame la secrétaire d'État, cette réponse complète eu égard aux propos qui ont été tenus et qui ont semé le trouble, voire la panique à certains moments, permettra de clarifier et de calmer les choses. Il faut faire place à ce que nous attendons et à ce à quoi nous nous attèlerons en commission de l'Économie, à savoir la mise en place de la note de politique générale que vous viendrez nous exposer.

L'incident est clos.